

COMMUNIQUÉ

La STO remercie la clientèle de faire route avec elle en cette période de transition : rabais tarifaire de 25 % maintenu jusqu'à la fin du mois de mai.

Gatineau, le mardi 18 avril 2017 – La Société de transport de l'Outaouais (STO) fait un pas de plus en prolongeant pour le mois de mai le rabais tarifaire de 25 % offert initialement jusqu'à la fin avril sur les abonnements mensuel ou annuel et sur le Porte-monnaie électronique afin de remercier la clientèle de sa fidélité et de sa compréhension au cours des dernières semaines et en cette période de transition. Parallèlement, l'équipe de la STO se mobilise au quotidien pour assurer le retour progressif du service normal sur le réseau.

Les usagers qui se procureront ou renouvelleront leur abonnement mensuel ou annuel pour le mois de mai continueront donc de bénéficier d'un rabais de 25 % lors du rechargement en ligne de leur carte Multi au sto.ca et dans tous les points de vente de la STO. Ce rabais représente l'équivalent de 23,75 \$ sur un abonnement régulier adulte. La clientèle occasionnelle aura aussi droit en mai à un rabais équivalent sur le tarif avec le Porte-monnaie électronique. Il en coûtera 2,50 \$ (au lieu de 3,40 \$) au tarif de base par passage. Une compensation sera également créditée selon le calendrier des prélèvements pour la clientèle inscrite au programme Programme Fidélité.

Rappelons que la clientèle du transport adapté a aussi droit à des compensations tarifaires équivalentes à celles de la clientèle du transport régulier selon une disposition de la Loi sur les sociétés de transport en commun du Québec.

La STO encourage la clientèle à se procurer dès maintenant leur abonnement habituel pour le mois de mai pour bénéficier de ce rabais. La tarification normale sera rétablie le 1^{er} juin 2017.

- 30 -

Source : Céline Gauthier
Responsable des affaires publiques
819 770-7900, poste 6937